



Vente d'une résidence principale

Par **LE ZOULOU**, le **07/11/2013** à **11:38**

bonjour voilà ma question j'ai une parente qui est en maison de retraite depuis plus de deux ans imposée ISF et qui veut vendre son ancienne résidence principale dont elle est propriétaire depuis plus de 22 ans je voudrais savoir qu'elle est la fiscalité appliquée sur la vente de celle-ci au plaisir de vous lire.

Par **MarceLine83**, le **07/11/2013** à **13:58**

Bonjour LE ZOULOU,
Il est évident que ta question m'intéresse.
Etant donnée que ta parente n'habite plus dans sa maison, cette habitation peut être considérée comme résidence secondaire et sa maison de retraite devient alors résidence principale.
Il y aura peut être une plus value en jeu.
Et nous allons vite avoir une réponse à ta question, j'en suis sûre.
MarceLine83.